Compte rendu du Conseil d'administration tenu le 29 Octobre 2016

Membres présents: Pierre Narran, Gérard Drouot, Gilles Pouliquen, Jean Claude Gaudin, Pierre Pouvreau, André Renaud, Michel Le Guen, Olivier Nosetti, Roger Brassart, Fabrice Vivier, Jean-François Le Moing.

Membres excusés : Gael Huydts, Pierre Gourmelen

Adhérents présents : Karen Houdmon, Jean Claude Dusséris

La composition du bureau.

Alain Hourson, trésorier adjoint, a prévenu Michel Le Guen qu'il était d'accord pour continuer. Les cinq autres membres, présents, étant d'accord pour continuer eux aussi, la composition du bureau reste donc inchangée, une décision approuvée à l'unanimité. Pour rappel : président M. Le Guen, vice président D. Delamotte, trésorier P. Gourmelen, trésorier adjoint A. Hourson, secrétaire J.C. Gaudin, et secrétaire adjoint JF. Le Moing.

Le calendrier 2017.

- La soirée de présentation des vœux au monde maritime est prévue le 21 Janvier 2017 à partir de 18h00. P. Narran se charge de voir si la salle St Ives est libre et de la réserver à partir de 16h00.
- Notre A G ordinaire aura lieu le 26 Août, sous réserve de disponibilité de la salle. P. Narran s'en occupe.
- La révision des extincteurs sera le 24 juin. Il faudra penser à prévenir un maximum de gens dès début Juin (bim, Tél, OF, mails et affichettes sur nos panneaux). M. Le Guen se charge de prévenir les plaisanciers de Roscanvel.
- Le contrôle sécurité à bord des bateaux est prévu le 22 Juillet. Une info sera donnée aux adhérents le 21 Janvier. Il faudra changer le nom de cette opération, trop officiel, trop règlementaire et qui peut faire penser qu'il s'agit d'un véritable contrôle opéré par les autorités et donc dissuader certains plaisanciers de profiter de ce service. Il serait bon de trouver une expression qui décrirait mieux cette vérification gratuite et facultative, assurée par des membres de l'APP, qui a pour seul but d'aider les plaisanciers à s'assurer que leur navire est bien équipé et qu'ils peuvent donc sereinement subir un éventuel contrôle officiel par les autorités et faire face à un problème en mer.
- Participation des bénévoles au festival du Bout du Monde les 5, 6 et 7 août.
- Les 3 CA auront lieu les 29 Avril, 15 Juillet et 23 Septembre.(dates susceptibles d'être modifiées si besoin)
- Le pardon de CM est le 1er week-end de Septembre. D. Delamotte se charge de voir avec la SNSM pour définir un code de bonne conduite. Le but est d'éviter que certains bateaux croisant entre le rivage et le canot SNSM masquent la vue aux spectateurs à terre.
- La journée « entretien du local » est prévue pendant la semaine du 17 au 22 Avril.
- De l'avis général la soirée crêpes doit être reconduite, la date sera choisie après consultation de la mairie et des autres associations.
- La sortie pêche suivie du repas du pêcheur sera reconduite aussi. La date exacte sera à préciser ultérieurement en fonction des autres événements.
- Si la mairie nous sollicite pour le nettoyage des plages, l'APP répondra présent et pourrait se charger d'un lieu précis, une plage ou le port.
- La matinée information sécurité (fusées, remorquage, ...) faite l'été dernier par les pompiers et la SNSM ayant été appréciée, pourrait être reconduite si les partenaires sont d'accord.
- Une matinée « mécanique à bord » pourra être organisée pour cet hiver, il reste à confirmer la participation du mécano et la date choisie.
- Une matinée « montage de lignes et nœuds de pêche » est aussi programmée pour cet hiver.

- D.Delamotte et P. Gourmelen se chargent de l'organisation.
- Une matinée consacrée aux différents fumoirs disponibles (cinq amicalistes ont déjà un fumoir) aura sans doute lieu au printemps prochain.

Questions diverses

P. Narran se propose de contacter la mairie de CM puis peut-être la Com com pour avoir des précisions sur la gestion de nos déchets à l'occasion de nos différentes manifestations.

M. Le Guen va écrire au maire pour lui demander de nous communiquer les résultats de l'audit sur le port réalisé, à la demande de la mairie, par le gestionnaire du port de Lorient au printemps dernier. Il en profitera pour demander que l'APP soit prévenue suffisamment tôt de la tenue du prochain Conseil Portuaire afin d'avoir le temps d'y réfléchir.

Une sortie balade en mer, avec picnic est souhaitée. Cela pourrait se faire avec nos collègues de Plougonvelin ou Roscanvel, certains de nos bateaux n'étant pas assez rapides pour envisager une virée jusqu'à Douarnenez. Idée à creuser...

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine par le pot (un délicieux gâteau maison et des bulles) offert par Karen qui fête ses succès professionnels et son affectation à Concarneau.